



Ma commune m'informe

Mardi 4 juin 2024 /// www.chimayville.be /// aude.dardenne@chimayville.be

ELECTIONS DU 9 JUIN—INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre au bureau de vote ? Le vote étant **obligatoire**, voici les possibilités qui s'offrent à vous : Vous donnez procuration à un tiers
Celle-ci doit obligatoirement être donnée via un formulaire type que vous pouvez obtenir sur internet via le lien ci-après : [Le vote par procuration | Elections Belgique 2024 - SPF Intérieur - Direction des Elections \(fgov.be\)](#) ou directement via l'Administration communale (guichet du Service aux citoyens) .

Plus d'infos sur le site de la Ville de CHIMAY

ATTENTION - Contrairement aux années précédentes, les Personnes à Mobilité Réduites (PMR) ne sont plus orientées vers Vaulx.

En effet, la commune a fait l'acquisition d'isoloirs adaptés. Dès lors, les bureaux suivants peuvent accueillir des PMR - Baileux - Bourlers - Forges - Rièzes - Villers-la-Tour - Vaulx - Virelles

Si vous êtes une Personne à Mobilité Réduite et que votre village n'est pas dans la liste ci dessus, vous pouvez nous contacter par téléphone au 060/303.700 ou par mail à l'adresse elections@chimayville.be afin d'indiquer le bureau dans lequel vous souhaitez aller voter.

Pour une bonne organisation (nombre de bulletins, répartition,...) , il est impératif de respecter le bureau de vote attribué. A défaut, le Président du bureau devra vous refuser l'accès et vous aiguiller vers l'endroit indiqué dans votre convocation. Merci de votre compréhension.

Les bureaux de l'Administration et du CPAS seront fermés le vendredi 7 juin après midi et le lundi 10 au matin.

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 14h.
N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre convocation.

L'Echevine de l'Information, J. VAN TONGELEN // Le Bourgmestre, D. DANVOYE



